



Montant indemnités kilométrique aide ménagère

Par aideadom

Bonjour à tous,

je suis actuellement salariée dans une entreprise d'aide à domicile, je suis aide ménagère

Mes remboursements de frais kilométrique sont à hauteur de 0,16 centimes du KM et pris en charge aller retour , est ce le tarifs normalement applicable ?

Je me déplace avec ma voiture personnelle .

Je vous remercie de bien vouloir m'aider .